

**La Communauté d'Agglomération Vichy Communauté**  
**Recrute dans le cadre d'un contrat de projet (CDD d'un an renouvelable)**

**Un.e technicien.ne de rivières**

**Poste à pourvoir dès que possible à temps complet**

Au sein de la Direction GEMAPI, vous participez à la mise en œuvre du Contrat Territorial des affluents de l'Allier de Vichy Communauté en étroite collaboration avec son animatrice. Ce programme d'actions ambitieux engagé en 2019, pour une durée de six ans, a pour objectif d'améliorer la qualité des cours d'eau sur l'ensemble du territoire.

**Missions générales :**

A ce titre, vous êtes en charge de la mise en œuvre d'actions définies par ce programme pluriannuel sur 9 cours d'eau, représentant plus de 150 km de linéaire.

Vous organisez la restauration de la ripisylve, la mise en place d'abreuvoirs, le recul de clôtures et participez à la lutte contre les espèces végétales inadaptées en bordures de rivières.

Garant de la concertation avec les propriétaires, vous mettez en place et animez des réunions. Vous rédigez ou participez à la rédaction des documents administratifs techniques et réglementaires associés à vos missions (conventions, dossiers loi sur l'eau, bilans, etc.).

Vous suivez les bureaux d'études et les travaux engagés dans le cadre du contrat. Ces derniers peuvent être menés par des prestataires, en régie et également par des chantiers d'insertion. Vous en assurez également le suivi financier.

Véritable appui technique dans la prise en compte des milieux aquatiques dans les politiques et les projets communautaires, vous participez à l'élaboration, au suivi et à la mise en œuvre de divers dispositifs de gestion-protection-restauration-valorisation des milieux aquatiques en relation étroite avec les partenaires concernés et l'équipe de la Direction GEMAPI.

**Profil et compétences requises :**

Titulaire d'un diplôme supérieur dans le domaine de l'eau et de la protection de l'environnement, vous disposez idéalement d'une expérience réussie sur des fonctions similaires.

Reconnu pour vos compétences en gestion des espaces naturels d'une manière générale et en particulier des milieux aquatiques, vous justifiez de solides connaissances techniques et réglementaires en matière de travaux en milieux naturels et plus précisément ceux liés au bon fonctionnement des cours d'eau ou des zones humides (gestion de ripisylve, génie végétal, connaissance des techniques d'entretien des espaces naturels – débroussaillage, bucheronnage, éco-pâturage...)

Vos qualités relationnelles vous permettent de favoriser la communication entre les différents acteurs plus particulièrement lors des coordinations de chantiers. Vos qualités rédactionnelles vous permettent de rendre compte de vos actions. Vous savez utiliser les logiciels SIG (ArcGis et/ou QGIS).

Intéressés pour gérer, suivre et accompagner des chantiers de travaux en milieux naturels et pour transmettre votre savoir-faire aux entreprises et aux partenaires extérieurs, vous disposez idéalement de connaissances en fonctionnement des établissements publics.

Doté de réelles aptitudes au travail en autonomie et en extérieur, tout en étant capable d'intégrer le fonctionnement d'une équipe, vous exercez la moitié de vos missions sur le terrain. Le permis B est obligatoire.

Les lettres de candidature accompagnées d'un curriculum vitae devront être déposées sur la plateforme recrutement [www.vichy-communaute.fr/emploi](http://www.vichy-communaute.fr/emploi) à l'attention de Monsieur le Président de Vichy Communauté au plus tard le 4 mars 2022.